



Armes à feu : encore beaucoup de travail à faire

Ottawa, le 30 mai 2022 – Kristina Michaud, porte-parole du Bloc Québécois en matière de Sécurité publique, estime que le projet de loi C-21 sur le contrôle des armes à feu est un pas vers l'avant, malgré de profondes lacunes, comme le report incompréhensible d'un programme de rachat obligatoire, l'instauration d'une clause d'antériorité pour les armes de poing et l'absence d'une définition précise de ce qui constitue une arme d'assaut prohibée.

« Le Bloc Québécois travaillera constructivement avec le gouvernement Trudeau pour améliorer C-21, puisque plusieurs mesures constituent des avancées en matière de contrôle des armes à feu. Toutefois, Ottawa devra corriger les nombreuses trouées dans ce projet de loi qui ne rendront pas nos communautés plus sécuritaires à court et moyen terme », souligne Mme Michaud.

« En repoussant toujours aux calendes grecques le programme de rachat obligatoire des armes d'assaut de type militaire et en créant une clause d'antériorité pour les armes de poing, Ottawa, à l'heure actuelle, n'en retire pas une seule de nos villes. Par ailleurs, en omettant de définir précisément ce qui constitue une arme d'assaut prohibée pour plutôt les bannir une par une, Ottawa redirige simplement les amateurs d'arme vers tout autre modèle identique n'étant pas encore inscrit dans sa liste noire. Ils n'ont qu'à commander d'un autre armurier pour contourner la loi, c'est trop facile », explique la porte-parole du Bloc en matière de Sécurité publique.

La version 2.0 de C-21 déposée cet après-midi par le gouvernement Trudeau contient néanmoins des améliorations par rapport à sa première mouture lesquelles répondent, bien que partiellement, à plusieurs propositions du Bloc Québécois.

Le parti salue notamment l'augmentation des peines maximales pour l'importation d'armes illégales. Il appuiera également les mesures supplémentaires permettant des perquisitions d'urgence et des révocations de permis pour retirer des armes des mains de personnes susceptibles de mettre autrui en danger. Le Bloc souligne aussi des moyens supplémentaires de surveillance accordés aux frontières, tout en précisant qu'ils seront jugés selon leurs résultats concrets contre la prolifération des armes illégales au Québec.

« Le Bloc Québécois répète souvent qu'il travaillera à améliorer ce qui pourrait devenir bon pour le Québec. Nous aurons beaucoup de travail à faire en ce sens avec le projet de loi sur le contrôle des armes à feu. Nous travaillerons de concert avec les groupes concernés pour s'assurer que la version finale de C-21 corresponde aux attentes du Québec, de nos villes et de la population québécoise », conclut Kristina Michaud.